

N° 52

Mariage

Pieters
Alphonse Louis

ch.

Bailloux
Amelie Juliette Joseph

L'an mil huit cent quatre vingt huit, le vingt huit novembre
à neuf heures du matin, par devant Monsieur Firmin François, adjoint,
complissant les fonctions d'Officier de l'état civil de la commune de
Radinghem, canton d'Hondkedem, arrondissement de Béthune, département
du Nord, ont comparu publiquement en Notre Maison Commune, d'une part,
Pieters Alphonse Louis, boulanger, né à Koedpoer le vingt huit Décembre
mil huit cent cinquante huit, y domicilié, célibataire, fils unique
légitime de Charles Gilbert Louis Pieters, évangélique, et de Virginie
Sophie Pakart, ménagère, domiciliée audit Koedpoer, in présente en
consentants, et d'autre part, Bailloux Amélie Juliette Joseph, repas-
tance de linge, née à Radinghem, le vingt huit février, mil huit cent
cinquante neuf, y domiciliée, célibataire, fille unique légitime de son
frère Augustin Bailloux, décédé en cette commune (de) et de encore
vivante Julie Alexandrine Denommée, de même profession et
domicile, in présente et consentante. Lesquels comparants, nous ont